

Coopération Franco-Allemande

- Principaux appels à candidatures sur l'année scolaire 2019-2020
- Projets se déroulant durant l'année civile 2020

Projets individuels d'élèves :

Intitulé	Référence	Public	Recherche du partenaire	Subvention	Formulaire	Date limite de transmission
<p>🌐 Programme Voltaire</p> <p>Passer 6 mois, de mars à août, dans un lycée en Allemagne dans le cadre d'un échange individuel réciproque et consécutif.</p>	<p>Note de service n° 2019-109 du 20-8-2019</p> <p>Site de l'OFAJ</p>	<p>Elèves de 3^{ème} et de seconde (des lycées d'enseignement généraux et technologiques et des LP)</p>	<p>Le partenaire est proposé par l'OFAJ</p>	<p>OFAJ :</p> <p>Subvention forfaitaire pour frais de voyage et bourse de 250 €</p>	<p>La fiche de candidature doit être renseignée en ligne puis imprimée et jointe aux autres pièces du dossier.</p> <p>En cas d'impossibilité d'accès à Internet, la fiche jointe en annexe de la note de service peut être utilisée</p>	<p>Dossier de candidature</p> <p>16 novembre 2019 au Rectorat - DAREIC</p>
<p>🌐 Programme Brigitte Sauzay</p> <p>Passer 3 mois consécutifs (84 jours minimum) dans un collège ou un lycée en Allemagne dans le cadre d'un échange individuel (pour les élèves de 4^{ème}, la durée du séjour peut être ramenée à 2</p>	<p>Note de service n° 2019-109 du 20-8-2019</p> <p>Site de l'OFAJ</p>	<p>Elèves de la 4^e à la 1^e ayant un minimum de 2 ans d'apprentissage de l'allemand</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> En priorité dans l'établissement partenaire</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> En utilisant le site internet de l'OFAJ</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> En dernier ressort, par l'intermédiaire du rectorat, qui s'appuiera</p>	<p>OFAJ :</p> <p>Subvention forfaitaire pour frais de voyage (entre 1,5 et 2 du taux de la grille figurant</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> Dossier famille</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Demande de subvention</p>	<p>Formulaire de candidature L'original est adressé à l'établissement partenaire. Copie au Rectorat - DAREIC au plus tôt avant le départ.</p> <p>Demande de subvention Envoi à l'OFAJ via la plateforme internet au moins un mois avant le départ de</p>

mois consécutifs soit 56 jours minimum)			sur le partenariat de l'académie de Grenoble avec la Saxe	dans les directives)		l'élève (date de réception à l'OFAJ faisant foi). Copie au Rectorat - DAREIC
---	--	--	---	---------------------------------------	--	--

Intitulé	Référence	Public	Recherche du partenaire	Subvention	Formulaire	Date limite de transmission
<p>🌐 Programme Stéphane Hessel Passer 4 semaines consécutives dans un collège ou un lycée en Allemagne dans le cadre d'un échange individuel) réciproque.</p>		Elèves de 4 ^{ème} , 3 ^{ème} et 2 nd e.	Le partenaire est proposé par le Rectorat et par le Land de la Saxe.	Une subvention peut-être versée sous certaines conditions.	Formulaire téléchargeable sur le site du Rectorat : http://www.ac-grenoble.fr/cid134522/programme-stephane-hessel-mobilite-individuelle-de-courte-duree-en-allemande-saxe.html	Dépôt du dossier de candidature à la DAREIC avant le 20 décembre 2019.
<p>🌐 Bourses pour des stages pratiques en Allemagne ✓ 4 semaines minimum Les stages doivent faire partie intégrante des études et être reconnus au retour. Ils s'adressent aux étudiants de toutes disciplines.</p>	<p>Note de service n° 2019-109 du 20-8-2019 Site de l'OFAJ</p>	Etablissements d'enseignement professionnel et technique		<p>OFAJ : Le stagiaire peut obtenir une bourse en fonction de la durée du stage pratique (900€ max.) ainsi qu'une prise en charge forfaitaire des frais de voyage.</p>	<p>Formulaire téléchargeable sur le site de l'OFAJ</p>	<p>Dépôt de la demande, par l'établissement, au plus tard 1 mois avant le stage à l'OFAJ. Copie au Rectorat – DAREIC</p>
Validation en France de l'année de seconde passée dans un établissement scolaire en Allemagne		Elèves de seconde	Les familles identifient l'établissement partenaire et la famille d'accueil	Pas de subvention	Convention entre les 2 établissements	<p>Avant la mi-octobre, les établissements concernés adressent au Rectorat – DAREIC la liste des élèves bénéficiant de cette mesure</p> <p>ATTENTION Les familles intéressées doivent entreprendre les démarches avant la fin de l'année de 3^{ème}</p>

Projets collectifs d'élèves (déplacement des élèves français durant l'année civile 2020) :

Intitulé	Référence	Public	Recherche du partenaire	Subvention	Formulaire	Date limite de transmission
<p>📍 Les échanges de groupes au domicile du partenaire</p> <p>Echange scolaire classique avec réciprocité et équilibre des effectifs français et allemands</p>	<p>Note de service n° 2019-109 du 20-8-2019</p> <p>Site de l'OFAJ</p>	<p>Ecoles primaires et établissements secondaires de l'enseignement général et technologique</p> <p>Possibilité de faire participer des non germanistes</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> En priorité dans l'établissement partenaire</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> En utilisant les petites annonces sur le site internet de l'OFAJ.</p> <p><u>Thèmes à sélectionner :</u></p> <p>◇ Recherche d'établissements d'enseignement général</p> <p align="center">Ou</p> <p>◇ Recherche d'établissements d'enseignement professionnel/technique</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> En dernier ressort, par l'intermédiaire du rectorat, qui s'appuiera sur le partenariat de l'académie de Grenoble avec la Saxe</p>	<p>OFAJ :</p> <p>Subvention accordée pour les frais de transport en Allemagne sur proposition académique basée sur le nombre d'élèves, la destination et la qualité du projet (méthodologie, thème, interdisciplinarité, renouvellement...)</p> <p>Notifications des subventions</p> <p>Courant mars 2020</p>	<p>La demande de subvention doit être renseignée en ligne et les dossiers complets signés envoyés à l'OFAJ au plus tard le 22 novembre 2019.</p>	<p><u>Aucune version papier ne sera demandée.</u></p>

<p>🌐 Rencontre en tiers-lieu</p> <p>(hors de votre localité et hors de la localité de vos partenaires)</p>	<p>Note de service n° 2019-109 du 20-8-2019</p> <p>Site de l'OFAJ</p>	<p>Etablissement primaire et secondaire de l'enseignement général et technologique</p> <p>Possibilité de faire participer des non germanistes et des non francophones</p>		<p>OFAJ :</p> <p>Subvention pour frais de voyage et subvention pour frais de séjour (5€ minimum par nuitée et par élève selon crédits disponibles)</p>	<p>Formulaire « Demande de subvention scolaire »</p>	<p>3 mois avant le début de la rencontre et au plus tard le 31 janvier 2020 à l'OFAJ, sous couvert du Rectorat – DAREIC</p> <p>(Exclusivement quand la rencontre a lieu en France)</p>
<p>Rencontres tri-nationales avec des pays de l'Europe Centrale et Orientale et avec les pays de l'Europe du Sud-Est (PECO et PESE)</p>	<p>Site de l'OFAJ</p> <p>Directives</p>	<p>Ecoles primaires et établissements secondaires de l'enseignement général</p>		<p>OFAJ :</p> <p>Subventions au titre des frais de voyage, de séjour et de programme. Les Directives définissent les modalités d'intervention et la procédure à suivre qui sont différentes selon le lieu et le pays dans lequel se déroule l'échange.</p>	<p>Plus d'informations en cliquant sur le lien suivant : Les programmes trinationaux de l'OFAJ</p> <p>Formulaire PECO</p> <p>Formulaire PESE</p>	<p>4 novembre 2019 à l'OFAJ de Paris</p> <p>Copie au Rectorat – DAREIC</p>
<p>Les échanges de groupes au domicile du partenaire, en tiers-lieu ou en tiers pays</p>	<p>Site de l'OFAJ</p> <p>Note de service n° 2019-109 du 20-8-2019</p>	<p>Etablissement d'enseignement professionnel et technique</p>		<p>OFAJ :</p> <p>Subvention forfaitaire</p>	<p>Formulaire « Demande de subvention »</p>	<p>3 mois avant la visite à l'OFAJ, sous couvert du Rectorat – DAREIC</p> <p>(Pour les rencontres en tiers lieu et tri nationales, exclusivement quand la rencontre a lieu en France)</p>

Intitulé	Référence	Public	Recherche du partenaire	Subvention	Formulaire	Date limite de transmission
<p>📍 Programme Projets-IN/IN-Projekte, réseau des projets scolaires franco-allemands</p> <p>Soutien d'échanges (dans la localité du partenaire ou tiers lieu) permettant la réalisation en tandem de projets scolaires franco-allemands à caractère pluridisciplinaire, interculturel et innovant</p>	<p>Note de service n° 2019-109 du 20-8-2019</p> <p>Site de l'OFAJ</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> Section européenne ou internationale d'allemand</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Section ABIBAC</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Lycée franco-allemand</p> <p>Si l'établissement français est sans enseignement spécifique de l'allemand, le partenaire allemand doit être dans une filière bilingue de français ou ABIBAC ou encore dans un établissement où le français est enseigné dès la 5^e classe.</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> En priorité dans l'établissement partenaire</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> En utilisant les petites annonces sur le site internet de l'OFAJ.</p> <p><u>Thèmes à sélectionner :</u></p> <p>◇ Recherche d'établissements d'enseignement général</p> <p> Ou</p> <p>◇ Recherche d'établissements d'enseignement professionnel/technique</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> En dernier ressort, par l'intermédiaire du rectorat, qui s'appuiera sur le partenariat de l'académie de Grenoble avec la Saxe</p>	<p>OFAJ :</p> <p>Subvention pour frais de voyage (100% du taux de la grille prévue par ses directives) et éventuellement pour les frais de séjour et les frais de programme</p>	<p>Formulaire d'inscription à remplir en ligne</p> <p>Un seul dossier de candidature par projet revêtu de l'accord des 2 chefs d'établissements</p>	<p><u>Dossier de candidature</u></p> <p>Envoi des dossiers complets et signés par les chefs d'établissements à l'OFAJ au plus tard le 15 novembre 2019</p> <p>Copie au Rectorat – DAREIC</p> <p><u>Demande de subvention</u></p> <p>Uniquement pour les 25 projets sélectionnés au niveau national</p> <p>Avant le 31 janvier 2020</p>

Intitulé	Référence	Public	Recherche du partenaire	Subvention	Formulaire	Date limite de transmission
<p>🌐 Programme Focus</p> <p>Projets entre structures scolaires et extra-scolaires. Rencontres franco-allemandes de jeunes organisées en tiers-lieu avec hébergement commun et portées conjointement par des structures scolaires et extra-scolaires. Rencontre de quatre nuitées minimum.</p>	<p>Note de service n° 2019-109 du 20-8-2019</p> <p>Site de l'OFAJ</p>	<p>Le partenariat doit être au moins constitué d'un établissement scolaire et d'une association. La demande doit être posée conjointement.</p> <p>Etablissements du 1^{er} et 2nd degré, sauf lycées professionnels.</p>		<p>OFAJ :</p> <p>Forfait pour frais de voyage, de séjour et de programme, animation linguistique</p>	<p>Formulaire « Demande de subvention »</p> <p>Le formulaire doit être déposé conjointement par un établissement scolaire et une association. Un demandeur principal prend la responsabilité de la gestion financière du projet vis-à-vis de l'OFAJ. La mention « Focus » doit apparaître sur le dossier de demande de subvention.</p>	<p>2 mois avant le début de la rencontre. Les dossiers de candidature sont à envoyer à l'adresse suivante : Office Franco-Allemand pour la Jeunesse – Bureau Echanges scolaires et extrascolaires – Programme Focus, Molkenmarkt 1, D-10 179 Berlin.</p> <p>Copie au Rectorat – DAREIC</p>

ATTENTION

L'accompagnement financier de l'OFAJ est conditionné au respect des directives suivantes :
<https://www.ofaj.org/resources/flipbooks/directives-richtlinien-2019/index.html>

Intitulé	Référence	Public	Recherche du partenaire	Subvention	Formulaire	Date limite de transmission
<p>🌐 Programme ProTandem</p> <p>Projets entre structures scolaires et extra-scolaires qui ont pour but d'enrichir les parcours de formation professionnelle, d'améliorer la connaissance des systèmes de formation et de favoriser la mobilité en Europe. Ils peuvent être effectués dans des établissements de formation professionnelle et/ou des entreprises du pays partenaire. Durée : minimum 3 semaines.</p>	<p>Note de service n° 2019-109 du 20-8-2019</p> <p>Site de ProTandem</p>	<p>Etablissements et centres de formation préparant aux diplômes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> -CAP -Baccalauréat professionnel ou technologique -BTS -Diplôme des métiers d'art 	<p>ProTandem met en lien les établissements français et allemands en recherche de partenaire.</p>	<p>ProTandem :</p> <p>Forfait pour les rencontres préparatoires, le transport, l'hébergement, les repas, le volet culturel et l'accompagnement pédagogique</p>	<p>A demander par le chef d'établissement à l'adresse suivante :</p> <p>ProTandem Franz-Josef-Röder-Strasse 17 D-66119 SAARBRÜCKEN</p> <p>Ou par courriel : info@protandem.org</p>	<p>2 mois avant le début de la rencontre. Les dossiers de candidature sont à envoyer à l'adresse suivante : Office Franco-Allemand pour la Jeunesse – Bureau Echanges scolaires et extrascolaires – Programme Focus, Molkenmarkt 1, D-10 179 Berlin.</p> <p>Copie au Rectorat – DAREIC</p>

Pour toute information, veuillez contacter Mathilde BLONDOT (Rectorat – DAREIC)

✉ mathilde.blondot@ac-grenoble.fr ☎ 04 76 74 74 71

Ces informations sont également disponibles sur le site de l'académie :

➔ Rubrique « International » ➔ Actualités internationales ➔ Appels à projets 2019-2020 ➔ Dispositif franco-allemand 2019-2020